

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mai 2024

**ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 2888

présenté par
M. Berteloot

ARTICLE 10

À la fin de la première phrase de l'alinéa 22, supprimer les mots :

« , notamment au regard du changement climatique ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les porteurs de projet agricole auront déjà une longue liste de conseils et de recommandations en termes d'environnement, d'économie et social. Afin de ne pas les décourager il convient de ne pas alourdir les domaines de recommandations et de conserver ceux utiles et pertinent pour retrouver une souveraineté agricole française.